UE3 Analyse des organisations

SOM1002-NISN_

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Master en ingénierie et action sociales - Namur**
Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
4	**40 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département social de Namur	Christine Biston	—	—

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CN-Ingénierie et action sociales	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

À définir

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

• D'identifier les principaux concepts de la théorie des organisations et de distinguer les trois grandes approches de l'analyse des organisations (rationnelle, constructiviste, clinique).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

A l'issue de cette activité, l'étudiant sera capable de :

• Diagnostiquer une organisation à partir de sa structure et de sa configuration, en identifiant ses dispositifs formels et son fonctionnement interne comme externe.

• Analyser les jeux d'acteurs, les stratégies de pouvoir et les raisons d'agir à l'œuvre dans une organisation.

• Interpréter les dimensions inconscientes, affectives et symboliques du fonctionnement organisationnel.

• Formuler des recommandations opérationnelles argumentées, articulant les trois niveaux de lecture (structurel, stratégique, subjectif), pour aborder une problématique organisationnelle ou accompagner un changement organisationnel.

CONTENU

Le cours a pour objectif de présenter les trois principaux paradigmes de l'analyse des phénomènes organisationnels. La première partie aborde l'approche rationnelle et propose une lecture structurelle des organisations à travers leurs configurations, leurs mécanismes de coordination et leurs modes de fonctionnement formel. La deuxième partie développe l'approche constructiviste pour saisir les jeux d'acteurs, les rapports de pouvoir et les raisons d'agir que les individus construisent au sein des organisations. La troisième partie ouvre sur une lecture clinique qui interroge les dimensions inconscientes, affectives et institutionnelles. L'ensemble vise à doter l'étudiant d'une grille de lecture plurielle, capable d'articuler ces trois niveaux pour diagnostiquer une organisation et accompagner ses transformations.

Tout au long de l'exposition des concepts, nous insisterons sur la spécificité du secteur non-marchand, notamment par le recours à des études de cas ou à des expériences professionnelles vécues.

Plan : (à titre indicatif) :

Introduction : Organisation ? Analyse ? Premières définitions.

Chapitre 1 : Approches rationnelles, de Taylor à Mintzberg

Chapitre 2 : Approches constructivistes, de Crozier à Boltanski

Chapitre 3 : Approches cliniques, Enriquez, Pagès et Arnaud.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Références principales (cf. portefeuille de lecture) :

• S. Misset (2022), Introduction à la sociologie des organisations, Armand Colin (en particulier, le chapitre « L'incontournable référence taylorienne »)

• J. Nizet et F. Pichault (2001), Introduction à la théorie des configurations, de Boeck (en particulier, le chapitre : « Les configurations »)

• P. Bernoux (1985), La sociologie des organisations, Seuil (en particulier, le chapitre 5 : « Partir de l'organisation » et le chapitre 6 « Trois concepts-clé de l'analyse stratégique »)

• H. Amblart et al. (2005), Les nouvelles approches sociologiques des organisations, Seuil (en particulier le chapitre « Accords et conventions »)

• E. Enriquez (1997), Les jeux du pouvoir et du désir dans l'entreprise, Desclée de Brouwer (en particulier, le chapitre « Structures d'organisation et contrôle social »)

Les séances de cours seront ponctuées d'études de cas et de réflexions sur des situations professionnelles vécues ou observées/analysées, de manière d'une part à préparer à la deuxième partie de l'examen, et d'autre part à permettre à l'étudiant d'utiliser les concepts vus au cours pour d'autres travaux dans le cadre du Master.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AISN1002-ORG1 — Analyse des organisations	• Portefeuille de lecture • Diaporama • Documents complémentaires : vidéo…

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AISN1002-ORG1 — Analyse des organisations	40 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AISN1002-ORG1 — Analyse des organisations	Cours magistraux pédagogiques : Travaux pratiques dirigés Classe inversée Les exposés théoriques seront articulés à des études de cas. Une séance sera réalisée en autonomie et permettra une mise en œuvre pratique sur cas .

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Compétences et capacités du référentiel : C2 – C4.1

Articulation avec d'autres unités d'enseignement :

Crédit supplémentaire « Étude pratique des fonctions de cadre » UE4 AA « Fondements du Management Humain ».

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

1re session :

• Il comporte deux parties : la première (60 min. max.) s'attache à s'assurer de la compréhension (…) — 50 %

• La seconde épreuve (120 min max.) consiste en l'analyse d'une ou plusieurs études de cas en lien (…) — 50 %

2e session :

• idem 1e session — 100 %

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE correspond à :

• Il comporte deux parties : la première (60 min. max.) s'attache à s'assurer de la compréhension (…) — 50 %

• La seconde épreuve (120 min max.) consiste en l'analyse d'une ou plusieurs études de cas en lien (…) — 50 %

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AISN1002-ORG1 — Analyse des organisations	**1re session :** L'évaluation prend la forme d'un examen écrit. D 'une durée de 3 heures, il porte sur l'ensemble de la matière et des supports présentés en cours. Il comporte deux parties : la première (60 min. max.) s'attache à s'assurer de la compréhension précise des concepts abordés au cours et se déroule à livre/cours fermé (capacité à définir les concepts et à les illustrer par un exemple original). Elle compte pour 50% de la note finale. (50 %) La seconde épreuve (120 min max.) consiste en l'analyse d'une ou plusieurs études de cas en lien avec l'analyse des organisations. L'étudiant(e) devra répondre à plusieurs questions précises, en mobilisant les concepts vus au cours. Cette seconde épreuve peut se réaliser à cours ouvert et/ou avec tout support imprimé que l'étudiant juge nécessaire d'apporter (à l'exception donc d'ordinateurs, tablettes numériques et autres smartphones ou tout autre appareil électronique et/ou connecté). Cette seconde épreuve compte pour 50 % de la note finale. (50 %) **2e session :** idem 1e session (100 %)

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.